

Mise à disposition d'un Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI)

Conseil en sécurité des
systèmes d'information



Conseil en sécurité des systèmes d'information
Votre satisfaction est notre métier.



Mise à disposition d'un Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI)

Dans un environnement numérique
de plus en plus complexe,
renforcez votre défense

Avec l'avènement des nouvelles technologies, la prolifération des appareils connectés et les collectivités de plus en plus dématérialisées, les attaques informatiques, telles que les cyberattaques et les violations de données, sont devenues des menaces courantes et répandues avec des conséquences dévastatrices, aussi bien pour les collectivités territoriales que pour les individus.

Outre les pertes financières, les attaques peuvent entraîner des dommages à la réputation des organisations, la divulgation de données confidentielles, l'interruption des activités des services, et même des conséquences sur la vie privée et la sécurité des individus.

Dans le contexte actuel de cyberattaque, la protection des données et la sécurité des systèmes d'information sont des enjeux primordiaux pour les collectivités. Cependant, il est souvent difficile de disposer des ressources nécessaires pour maintenir un niveau de sécurité optimal et s'adapter aux évolutions constantes des menaces.

Afin de répondre à cette problématique de plus en plus prenante, le CIG Grande Couronne propose une mission de mise à disposition d'un Responsable Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI) auprès de votre collectivité.

Cette initiative est conçue pour renforcer la sécurité de vos systèmes d'information en bénéficiant des compétences et de l'expertise d'un professionnel, qui travaillera en étroite collaboration avec vos équipes.



Une offre adaptée
à votre collectivité



Une optimisation
de vos ressources



Une mise à disposition
d'un professionnel qualifié

Nos engagements

Les avantages de cette mise à disposition sont multiples.

• Une expertise spécialisée

- **Analyse de la sécurité** de votre système informatique (*audit de sécurité, analyse des risques...*) ;
- **Identification des vulnérabilités** et mise en place des mesures correctives adéquates ;
- **Résilience de vos systèmes** afin de réagir efficacement, en cas d'incident de sécurité, par la rédaction de procédure (*PCA/PRA, PSSI...*) ;
- **Prévention en sensibilisant** vos techniciens informatiques et vos agents aux bonnes pratiques de sécurité informatique ;
- Mise en place de toutes autres actions nécessaires à la **sécurisation de votre système d'information**.

• Adaptabilité et flexibilité

Nous comprenons que chaque collectivité a des besoins spécifiques en matière de sécurité des systèmes d'information. C'est pourquoi **nous adaptons la mission en fonction de vos besoins, que ce soit en termes de temps de présence ou de nature des tâches à accomplir**. Nous veillerons à ce que la mission soit totalement adaptée à votre collectivité.

• Optimisation des ressources

La mise à disposition d'un responsable de la sécurité des systèmes d'information vous permet de bénéficier des compétences d'un professionnel qualifié, sans supporter les coûts d'embauche et de formation d'un agent à temps plein. Vous **optimisez ainsi l'utilisation de vos ressources financières et humaines**, en vous concentrant sur les priorités de votre collectivité.

Ne prenez pas de risques avec la sécurité. Contactez-nous dès aujourd'hui pour en savoir plus sur notre mission de mise à disposition d'un RSSI et découvrez comment nous pouvons renforcer votre sécurité de manière proactive et efficace.

**Comment faire appel au service
Conseil en sécurité des systèmes d'information ?**

Envoyez un mail à ssi@cigversailles.fr

Nos experts se tiennent à votre disposition pour vous répondre.



**Service Conseil en sécurité
des systèmes d'information**

Nos experts sont à votre disposition.
Pour obtenir des renseignements supplémentaires,
n'hésitez pas à nous contacter :

ssi@cigversailles.fr
www.cigversailles.fr